



Faut il declarer on mariage?? help svp

Par **besmi**, le **19/04/2010** à **16:26**

Bonjour,

je cherche des témoins des personnes qui ont vecu meme démarche.

en fait, je vous explique, avant de partir au maroc pour faire l'acte de mariage 30 Mars, j'ai déposé ma demande de carte de 10 ans le 23 Mars.

aujourd'hui, 17 AVRIL j'ai reçu mon acte de mariage en arabe par poste.

ma question : est ce que je dois déclarer mon mariage à la préfecture?? Sachant que, j'ai un RDV pour déposer ma demande de regroupement familial à l'OFII le 15 mai.

je cherche des gents compétents ou bien de témoignages.

merci d'avance de votre aide.

salam